



BULLETIN MUNICIPAL n°50

EDITO

Quel devenir pour les acquis sociaux ?

- Menaces sur l'assurance maladie

L'assurance maladie rembourse moins. Sa part s'est réduite ; En conséquence, celles des dépenses remboursées par les complémentaires santé et celles restant à la charge des ménages augmentent régulièrement. Certains d'entre nous ne peuvent accéder à des soins de qualité faute de pouvoir financer une assurance complémentaire santé. 13% renoncent à des soins dentaires et optiques contre seulement 3% il y a trente ans.

On ne résorbera pas le « trou de la sécu » par l'unique maîtrise des dépenses. Il faut financer la santé de demain autrement.

Il faudrait peut-être se résoudre à chercher d'autres recettes, par exemple taxer l'ensemble des revenus de la bourse et des stocks-options compris, au même niveau que les salaires soumis à cotisations.... Mais ce n'est pas à l'ordre du jour ...

- Menaces sur l'A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

Nombreux sont ceux et celles qui en bénéficient dans notre commune. Cette allocation fait partie des dépenses sociales obligatoires pour le département au même titre que le R.S.A.(revenu de Solidarité Active) et la prestation de compensation du handicap.

Or, l'état, en transférant ces compétences aux conseils généraux, aurait dû financer les dépenses afférentes aux trois allocations. A ce jour, dans le Puy de Dôme, de 2002 à 2009, la dette de l'état envers le département s'élève à **90 millions d'Euros !**

Afin de résoudre le problème financier des départements, l'état va rembourser ? Mais non, il veut réformer la dépendance courant 2011.

Des pistes ? le gouvernement en a pour se désengager et laisser sur le bas côté les plus démunis :

- rendre obligatoire une souscription privée à une assurance dépendance dès l'âge de 50 ans.
- Augmenter le taux de la C.S.G..
- Exclure toutes les personnes jugées peu dépendantes (GR4) soit 45% des allocataires actuels
- Ou récupérer sur l'héritage au décès de la personne les sommes engagées.

Les français savent qu'ils n'échapperont pas à la rigueur, mais nous pourrions souhaiter qu'elle soit équitable et partagée. Pour réduire la dette, faire des coupes exclusivement dans les budgets sociaux sans remettre en cause les cadeaux fiscaux ne peuvent qu'amplifier le sentiment d'injustice et détériorer la cohésion fiscale.

Nicole LESAIN



L'équipe municipale vous souhaite une
bonne et heureuse année 2011 !

MOT DU MAIRE

Dans quelques mois, nous serons à la moitié de notre mandat, il sera alors temps, comme nous l'avions annoncé, de faire un premier état de l'avancement de notre programme. Ce constat sera fait lors d'une réunion publique **le vendredi 04 février à 18 heures à la salle de fêtes**, réunion à laquelle vous êtes toutes et tous conviés.

Toutefois, permettez-moi, au travers de ces quelques lignes, de revenir sur cette année 2010.

A l'approche des fêtes de fin d'année, je ne peux m'empêcher de penser à ceux et à celles qui n'ont rien et qui sont de plus en plus nombreux. Certes, les 7,7% de déficit public de 2010 et les 80% du PIB que représente la dette publique nécessitent de faire des économies mais, ces économies ne doivent pas être réalisées sur le dos de ceux qui sont les plus démunis. Or ce que propose l'Etat dans son programme de Loi de Finances 2011...raboter de 60 millions les dépenses destinées à l'intégration des personnes handicapées et de 340 millions les fonds de logement HLM alors que différents rapports font état que 1 million d'enfants, en France, sont victimes de mal-logements...

De plus, la réforme des collectivités publiques ne va-t-elle pas conduire à une inégalité des citoyens sur l'ensemble du Territoire avec d'un côté, les Etats des grandes agglomérations avec finances et services et de l'autre nos campagnes et leur pauvreté ?

N'arrivons-nous pas au bout d'un système où la finance a pris le pas sur l'Economie et sur l'HOMME ?
Je vous laisse méditer...

Cette période tendue est, heureusement, également riche en événements et manifestations : marché aux jouets, repas, Téléthon...

Je rends hommage à tous ces bénévoles qui ne comptent pas leur temps, qui prennent sur leur vie de famille et sur leurs loisirs pour cimenter les liens sociaux de notre commune.

A contrario, je ne peux que déplorer les manques de civisme de certains. Des vols inacceptables ont eu lieu au cimetière, des « conducteurs » se croient tout permis en agglomération, certains démarcheurs peu scrupuleux agissent sur notre commune. J'en ai prévenu la Brigade de gendarmerie et vous invite à m'en informer ou à appeler la Gendarmerie dans les meilleurs délais.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire
P. BERTHELOT

POINT SUR LES TRAVAUX

La commission des travaux, en accord avec le Conseil Municipal, a pris la décision d'achever les travaux de l'école primaire permettant une finition complète et en parfaite harmonie avec le bâtiment de la mairie. Dans cet objectif, un ravalement des soubassements et des basses a été effectué. Côté du rond point, la haie de troènes ainsi que le mur ont été rasés pour mettre en valeur l'architecture des fenêtres de la médiathèque.





Enfin, pour terminer l'aménagement de la cour d'école, un jeu multifonction sur sol caoutchouc et un ensemble de buts ont pris place pour le plus grand bonheur de nos jeunes talents.



Les murs du cimetière, sous l'influence des conditions climatiques ainsi que le vieillissement naturel des matériaux, ont subi une dégradation relativement importante. Pour des raisons de sécurité et de stabilité du couronnement et du crépi, nous avons décidé de confier ces travaux de restauration à l'entreprise GENESE, spécialiste dans ce type de travaux.



Des travaux de voirie vont débuter fin novembre dans le quartier de la riute ainsi qu'au début de la rue du souvenir.

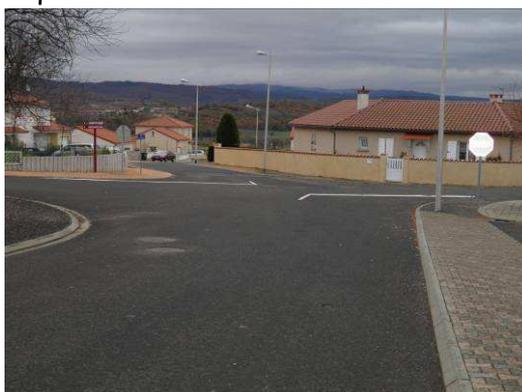


Les travaux de construction du regroupement de commerces, rue du Puits Saint Alexandre vont débuter courant du mois de décembre, si les conditions climatiques le permettent.

Les travaux d'aménagement de l'entrée Nord de Charbonnier doivent permettre de sécuriser au maximum le carrefour. Un giratoire doit voir le jour au 2^{ème} trimestre 2011 financé par le conseil général du Puy de Dôme.

Une étude, en collaboration avec le SATESE, vient d'être lancée. Elle vise l'amélioration du traitement des boues de notre station d'épuration. Ce projet qui consiste en une création de bacs à roseaux doit voir le jour courant 2011.

Enfin, pour information, une zone 30 ainsi que 2 nouveaux panneaux «stop» ont été installés dans le quartier de la rue Jean Monnet et de la Rue de la Source, en accord avec les riverains.



INFOS DU C.C.A.S.

Départ en retraite



Le Vendredi 9 juillet 2010, M. MESTRE, conseiller général, M. BERTHELOT, Maire de la Commune, le Conseil Municipal, les membres du C.C.A.S. ont souhaité célébrer le départ à la retraite de Mme BERNARD Josiane, notre infirmière depuis 34 ans. L'ensemble de la population était associé pour témoigner son admiration, sa reconnaissance à celle qui, depuis toutes ces années, les a soignés avec dévouement, professionnalisme et gentillesse.

Après une cérémonie empreinte d'émotion, au cours de laquelle M. MESTRE lui a remis la médaille du Conseil

Général, et, M. le Maire, un bon pour un voyage. C'est autour d'un buffet que se termina un moment exceptionnel où le temps semblait s'être arrêté.

Repas des anciens

Pour fêter la nouvelle année, le repas des anciens aura lieu le dimanche 9 Janvier 2011 à partir de 11 H 30 à la salle polyvalente de Charbonnier les Mines.

Pour celles et ceux qui ont choisi le cadeau, il leur sera remis le Samedi 08 Janvier 2011 à partir de 10 H 00. Bonnes fêtes à tous.

INFOS MAIRIE

ECOLE DES PETITS MINEURS

Samedi 25 septembre 2010, l'école primaire de Charbonnier les Mines a été inaugurée par Mr Patrick STEFANINI préfet de la région Auvergne qui a apprécié la qualité de l'ouvrage. Etaient présents : Mr Bruno ANDRE Sous-préfet à Issoire, Mr Jean-Paul BACQUET Député du Puy de Dôme, Mr Maurice MESTRE Conseiller Général du canton de St Germain Lembron, Mr Luc LAUNEY Inspecteur de l'Education Nationale du Puy de Dôme, Mr Pascal BERTHELOT Maire de Charbonnier les Mines, Mr Denis LEGENDRE Président de la Communauté de Communes Lembron Val d'Allier, Mme DIAS directrice de l'école, Mr BOGAZ l'architecte, l'équipe municipale, le conseil municipal des jeunes, les enseignants de l'école, la population et les représentants d'associations.



Le ruban tricolore a été coupé devant l'entrée de l'école rebaptisée officiellement **Ecole des Petits Mineurs** (nom choisi par le conseil municipal des jeunes).

Dans la plupart des petites communes, l'école est la vie du village, elle est son cœur. Elle est bien sûr le lieu de l'acquisition des savoirs fondamentaux et des premières relations sociales des enfants. Mais

elle est aussi un moteur de liaison, le meilleur facteur d'intégration pour les nouveaux parents qui se rencontrent et font de nouvelles connaissances.

Une école totalement refaite.

Le projet a été lancé sous le précédent mandat, les élus ont pris la décision de la rénovation complète de cette école, et trouve aujourd'hui son aboutissement.

L'école a été totalement réhabilitée :

- le sol, les classes et la bibliothèque ont été refaits et réaménagés avec l'utilisation de matériaux avec éco label-
- l'isolation renforcée
- la clarté a été privilégiée afin de limiter les consommations d'énergie, tout en assurant le confort de tous.
- Une cour qui laisse des espaces pour de nouveaux jeux, un terrain multi sport qui reste appréciable et agréable pour tous.

Le coût total de cette opération s'élève à 766 326,00 €, la commune a pu prétendre pour cette opération à 229 266,00 € de subvention de l'état au titre de la dotation globale d'équipement, et de 239 266,00 € du conseil général du Puy de Dôme.

Après une visite de notre nouvelle école, les participants, ainsi que la population venue nombreuse, se sont retrouvés autour d'un buffet de l'amitié.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Information préalable au diagnostic de votre installation.

Pour répondre aux exigences de la Directive Cadre Européenne visant à réduire les sources de pollution impactant l'environnement et plus particulièrement les milieux aquatiques à l'horizon 2015, le droit français, par le biais de la loi sur l'eau, impose dorénavant aux collectivités le contrôle de conformité et de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif pour les maisons neuves ou existantes. Ces derniers sont assujettis à une redevance à la charge des propriétaires.

Cette nouvelle réglementation vient compléter l'Article L.1331-1 du Code de la Santé Publique, qui souligne que « *les habitations non raccordées au réseau public d'assainissement doivent obligatoirement être dotées d'un dispositif d'assainissement non collectif, dont les installations sont maintenues en bon état de fonctionnement* ».

Il est donc de la responsabilité de chacun de mettre en conformité son dispositif et/ou de s'assurer de son bon fonctionnement par un entretien régulier.

A ce titre, la commune, pour répondre à son obligation réglementaire en matière d'assainissement non collectif, a fait le choix de transférer la compétence au SIVOM de la région d'ISSOIRE qui par délégation de service public a confié à la lyonnaise des eaux la réalisation de ces contrôles.

C'est pourquoi, les personnes concernées recevront prochainement un courrier de prise de rendez vous afin d'effectuer un état des lieux de leur dispositif de traitement. Le technicien sera par ailleurs à leur entière disposition pour répondre à toutes les questions qui pourraient se poser dans ce domaine.

Pour toutes questions préalables à la visite, vous pouvez contacter le SIVOM de la Région d'ISSOIRE au :

04 73 96 69 77

Nouvelle année

Le Maire et le Conseil Municipal invitent la population, les nouveaux habitants les présidents de sociétés locales, les enfants, les commerçants et artisans à la cérémonie des vœux qui aura lieu le **vendredi 14 janvier 2011 à 19h00** à la salle polyvalente.

Infos civisme

Recensement des jeunes à compter de 16 ans

Il s'effectue à la mairie du domicile à compter des 16 ans révolus et fait l'objet de la délivrance d'une attestation de recensement originale qu'il faut garder précieusement : aucun duplicata ne pourra être produit.

Dans les 6 mois, le jeune recevra un préavis d'appel à la JAPD (Journée d'Appel de Préparation à la Défense) qu'il effectuera dans l'année qui suit le recensement.

Ce document est très important et permet de s'inscrire au code, au permis de conduire, aux concours et examens. Merci d'y penser.

Fouilles avec détecteurs de métaux

Nous rappelons que les prospections sont interdites sur le site archéologique sans accord de la DRAC. Tous les contrevenants s'exposent à des poursuites judiciaires.

TOUS AU NUMERIQUE

Attention, à partir du 10 mai 2011, notre télé sera toute noire si nous ne sommes pas équipés pour la télé numérique.

Il faudra donc s'équiper si nous ne le sommes pas :

- 1) Si ma télé ne reçoit que les 6 chaînes avec une antenne râteau normale ou que ma télé n'est pas pré équipée TNT : Il faudra que je m'équipe avec un adaptateur TNT que je trouverais chez mon réparateur de télé.
- 2) Si ma télé reçoit déjà toutes les chaînes de la TNT et est pré équipée TNT : il suffira de refaire les réglages des chaînes.
- 3) Pour les personnes équipées d'une antenne parabole avec un décodeur TNT : il ne doit pas y avoir de soucis mais s'il y a un problème, il faudra alors changer les réglages de la parabole pour passer sur un autre satellite.

Pour toutes vos questions, un seul numéro de téléphone : **0 970 818 818** du lundi au samedi de 8 H 00 à 21 H 00 (prix d'un appel local)

Ou allez sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.tousaunumerique.fr/>



Des aides financières pourront être accordées sous conditions de ressources.

La collecte sélective

Quelques conseils malins pour mieux triés et remplir vos poubelles bleues et grises :



Si vous avez un doute, voici une partie de ce qui n'est pas recyclé et donc à ne pas mettre dans la poubelle bleue :

- le pot de yaourt même lavé
- la vaisselle (assiette, plat,...)
- les papiers gras et souillés ainsi que le carton des pizzas
- tous les films plastiques et notamment ceux qui entourent les journaux

Les fleurs fanées, le filtre à café et son contenu, les épluchures feront la plus grande joie de votre composteur : pensez-y !

Expo mémoire d'eau.

Pour la 2^{ème} fois nous avons eu le plaisir de recevoir du 23 au 26 novembre 2010, les élèves des écoles d'Augnat, de Moriat, de Solignat, du Breuil sur Couze, de Bergonne, de Beaulieu et de Charbonnier les Mines soit 215 élèves de CE et CM qui ont pu découvrir et admirer deux expositions :

- Une sur la rivière, l'Allier, intitulé « les grands jours de la batellerie », mise à disposition et commentée par Mlle Oriane RAGE, animatrice au Pays d'Issoire Val d'Allier Sud,
- Et l'autre bassin de l'Alagnon, mise à disposition par le Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'Alagnon et de ses affluents (le SIGAL) animée par Guillaume PONSONNAILLE, Cécilia BELLANGER et Céline BOISSON.

Les élèves ont pu venir découvrir à l'aide d'un petit livret éducatif, le parcours, les différents ports de notre région sur l'Allier et le nombre de bateaux appelés sapinières, chargés de marchandises,

pommes, vins, céréales, charbons, etc...qui partaient pour Paris où ils étaient démontés et revendus en 1840 avant que le chemin de fer n'existe. Nous avons appris, grâce au SIGAL, la vie de la rivière l'Alagnon, ces richesses naturelles et à quoi sert un contrat de rivière, gérer et protéger les animaux les plantes pour un long moment.

Les 22 et 23 Novembre la municipalité, les maires, le président de la Communauté de Communes, le Pays d'Issoire Val d'Allier Sud, le SIGAL et les anciens membres du conseil municipal ont été invités à à venir découvrir cette exposition. A l'issue de celle-ci, nous avons partagé le verre de l'amitié.



Cette initiative a pu voir le jour grâce au concours financier de la Communauté de Communes Lembron Val d'Allier qui a pris en charge le coût du transport scolaire pour les communes extérieures.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

NETTOYONS LA NATURE A CHARBONNIER LES MINES

Faire un geste pour son environnement,

Mercredi 27 Octobre 2010 après midi, nous avons pu enfin participer au mouvement « Nettoyons la nature » en partenariat avec les établissements Leclerc.



Pour cette 2^{ème} édition, les enfants de notre commune entourés de parents, d'élus du conseil municipal, des membres du conseil municipal de jeunes ont parcouru les abords de l'Alagnon, le chemin de Rissavet et le carreau de la mine à la recherche de détritrus. Nous avons encore rempli beaucoup de sacs poubelles : Découvertes de bouteilles, canettes, emballages plastiques, ferrailles, batteries de voiture, filtres à huile et gasoil, casseroles, cartons. Ce sont 400 kg qui ont été conduits à Brassac les Mines.

Pour le tri des verres, la commune rappelle qu'il y a des bacs récupérateurs situés à la salle polyvalente et près de la maternelle. En ce qui concerne les encombrants, divers déchets, filtres et batteries, il est préférable de les emmener à la déchetterie de Brassac les Mines qui décontaminera tous ces objets souillés.

Il faut prendre conscience, afin de préserver la planète, qu'il faut effectuer des gestes de citoyenneté, et ne pas jeter les déchets n'importe où.

Des moyens existent pour l'environnement. Alors soyons un peu civilisés, ne négligeons pas notre nature. Ce fut donc une bonne après midi, un grand **merci à tous ceux et celles** qui ont à travers cette opération, participé au respect de l'environnement.

BIBLIOTHEQUE

Vous n'aimez pas lire ? En êtes-vous sûr ?

Un instant de détente, de rêve, d'amusement, d'information sur des sujets que nous aimons ou qui nous passionnent...nous en avons tous besoin.

Vous achetez vos livres ? Soit mais on ne peut pas tout acheter....et la maison n'est pas extensible.

Vous n'avez pas le temps ? La bibliothèque de votre village est à deux pas de votre logis.

Franchissez la porte et vous trouverez cet endroit si plaisant, clair, confortable que vous vous y sentirez bien pour faire vos choix.

Et si vous ne trouvez pas ce que vous cherchez, demandez, exprimez vos souhaits. La B.D.P. Bibliobus se met en quatre pour faire plaisir, tout cela gratuitement, bien sûr.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Samedi de 14 H 00 à 15 H 00 et Mercredi de 13 H 00 à 14 H 00

☎04-73-54-32-67 et ☎04-73-54-06-37

A bientôt.

Les responsables,
Mme LEW, Mme TIXIER et Mika

LES POMPIERS

Nous vous rappelons que, pour tout incident se produisant sur notre commune, vous pouvez faire appel à nos services en composant le 18 ou le 112 sur un mobile. Vous serez pris en charge par le centre opérationnel, de direction des services d'incendie et de secours du Puy de Dôme, (CODIS). Vous devez bien répondre aux questions qui vous seront posées. Les moyens de secours seront déclenchés et dépêchés sur les lieux, nous vous rappelons que nous travaillons avec le centre de Brassac les Mines.



Le corps des sapeurs pompiers de Charbonnier compte à ce jour 2 femmes et 9 hommes.

Le Major ANASTACIO José, 2^{ème} classe GOLFIER Florine, LOINTIER Berverly, 1^{ère} classe BONNAFOUX Romain, 1^{ère} classe GUILLEVIC Olivier, Caporal LASCOVITCH Laurent, 2^{ème} classe MARQUES CARVALHO Daniel, Caporal MULLE Sébastien, Caporal PAULET Sébastien, Caporal STANBIROWSKI Jérôme, 2^{ème} classe TOLONE Richard, 1^{ère} classe TESSIER Laurent.

Cette année, Melle LOINTIER Berverly et M. MARQUES CARVALHO Daniel ont suivi le stage de premiers secours à victime et en équipe, avec succès, et Mrs GUILLEVIC Olivier, LASCOVITCH Laurent, PAULET Sébastien, STANBIROWSKI Jérôme, celui de désincarcération et de formation secours routiers.

Nous serions heureux de pouvoir vous compter parmi nous et pouvoir augmenter notre effectif, toute personne intéressée est priée de contacter le Major ANASTACIO José au 04.73.54.30.31.

Cette année, avec regret, par manque d'effectif, après 28 années nous n'avons pu passer la tombola du 14 Juillet.

Nous tenons à remercier toute la population de Charbonnier les Mines, de l'accueil chaleureux que vous nous faite, lors de notre passage en fin d'année pour la distribution des calendriers.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2011.

Infos associations

AMICALE LAIQUE

Les activités ont repris depuis septembre : cours de gymnastique d'entretien adultes et cours pour seniors. Toujours bonne participation et excellente convivialité.

Les prévisions pour l'année à venir sont : théâtre avec la troupe d'Ardes, Cabaret/Concert, concert celtique, sortie à Guédelon le 1^{er} mai (la date de notre traditionnel voyage a dû être reportée de quelques jours en raison des fêtes de Pâques).

Nous envisageons également une sortie au Moulin Bleu à Thiers en septembre, et nous postulerons pour les Automnales 2011.

Nous espérons que toutes ces activités contribueront à animer notre village.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

La Présidente,
Audrey CARPENTIER

ECOLE PUBLIQUE

Nouvelle directrice de l'école de Charbonnier les Mines, c'est un réel plaisir pour moi d'exercer mes fonctions dans de telles conditions de travail.

Nous comptons 90 élèves dans l'école avec cette année 6 élèves de toute petite section de maternelle. La classe de Mme Vezon (TPS-PS-MS) compte 26 élèves. Les GS et CP de Mme Löw sont 21. M. Berthelot, enseignant en CE1-CE2, a dans sa classe 19 élèves, et enfin les CM1-CM2 sont au nombre de 23 avec pour enseignants Mme Dias et M. Mathé.

Depuis l'inauguration qui a eu lieu au mois de septembre, nous avons également reçu de nouvelles installations pour la cour, comme des panneaux de basket, des cages de football. Les enfants en sont ravis.

Nous avons fait ce début d'année scolaire un module de natation à la piscine municipale de Brioude avec les élèves de la grande section jusqu'au CM2. Nous organisons peu à peu les différents moments forts de l'année comme Noël ou le loto.

Pour Noël, un spectacle sera offert aux enfants ainsi qu'un goûter. Les parents d'élèves ont tenu un stand lors du marché de Noël où des gâteaux et des objets confectionnés par les enfants ont été mis en vente, ceci afin de financer les différentes sorties pour les élèves.

Nous prévoyons notamment une sortie neige (raquette et luge) avant les vacances d'hiver.

Nous vous tiendrons informés lors du prochain journal municipal des différentes journées auxquelles l'école aura participé.

Mme Dias Aurore

CLUB AMITIES ET LOISIRS

Le Club a repris ses activités le 07 septembre 2010. Un peu d'émotion autour de chaque table, ce jour-là, suite au décès brutal de Jean DUCHET. Fidèle adhérent, Jeannot ne manquait aucune réunion et tous les mardis, on le retrouvait pour taper la belote, qu'il pratiquait avec passion. Par sa discrétion, sa gentillesse, Jeannot était très apprécié de tous et nous avons été nombreux à l'accompagner.

Le 12 septembre, beaucoup de monde à la vente exposition annuelle grâce à nos adhérents et aux clubs voisins.

Le 17 octobre, a eu lieu notre inter club, moins de monde que l'an dernier, nous avons respecté les consignes de sécurité.

Le 11 novembre, nous étions 107 adhérents réunis à la salle polyvalente autour de la potée offerte par le club.

Le 23 novembre, le repas de fin d'année, prévu à la salle polyvalente, a eu lieu à l'extérieur puisque la salle n'était pas disponible ce jour-là.

Dans le précédent journal, je vous avais énuméré les sponsors qui ont contribué à la réussite de notre concours de belote. Un oubli de ma part : CARROSSERIE 2000, Je m'en excuse.

Le 8 décembre, la Bûche de Noël à la salle polyvalente avec comme animation «La bourrée de l'Allagnon».

Le 14 décembre, dernière sortie puisque nous nous rendrons à Saint Paulien.

Je terminerai en ayant une pensée profonde pour nos adhérents souffrants en espérant les retrouver en 2011.

Bon Noël et Bonne année à tous.

La Présidente,
WASIOLEK M.

LA BOURREE DE L'ALLAGNON

L'assemblée générale s'est tenue le 23 octobre 2010. Les comptes font apparaître un bilan positif, grâce aux différentes sorties effectuées par le groupe en cours d'année, souvent accompagné par des musiciens.

Une rencontre avec un groupe folklorique auvergnat est prévue courant avril.

Depuis le mois de juin 2010, on a mis en place un programme de danses portugaises qui a été apprécié lors de nos différentes sorties.

Nos répétitions ont lieu le Jeudi et le Samedi à 20 H 30. Si vous voulez partager de bons moments, venez nous rejoindre.

L'année 2011 étant proche, nous en profitons pour vous présenter nos meilleurs vœux.

Le Président,
FERREIRA F.

COMITE DES FETES

Le 19 septembre 2010, nous avons organisé notre 8^{ème} vide grenier, très fréquenté alors que l'emplacement était payant : 1 € le mètre.

Le 03 octobre 2010, 1^{er} marché aux jouets de la saison : affluence honorable.

Notre 3^{ème} marché de Noël a eu lieu le 28 novembre 2010 avec croissants, café, le matin et vin chaud, toute la journée. Une quinzaine d'exposants étaient présents.

Le 05 décembre, c'est Filoche le clown vagabond qui a animé le Noël des enfants, suivi d'un goûter et de la traditionnelle visite du Père Noël.

Pour l'année 2011, toutes les activités seront reconduites.

Merci aux bénévoles et bonne année à tous.



La

Présidente,
Corinne LOINTIER

ANGEL 'S COUNTRY

Une nouvelle association vient de voir le jour sur la Commune :

Il s'agit de l'association ANGEL 'S COUNTRY, association dont le but est de faire partager l'amour de la danse country. Le bureau est composé de :

Présidente GOURDON Béatrice ☎ 06.86.64.07.90

Secrétaire VEYSSEYRE Sylvie ☎ 04.73.54.85.62.

Secrétaire adjointe MARQUES Nadine ☎ 04.73.54.15.54

Trésorière DEBERLE Florence ☎ 06.72.76.12.05

Assistante ANTONIO Lysbeth ☎ 06.72.08.58.33

Pour les personnes intéressées, les cours ont lieu salle polyvalente de Charbonnier :

- les lundis à 18 H 00 : pour les débutants
- les mercredis à 18 H 00 pour les personnes confirmées.

Nous prévoyons une animation le 04 juin 2011 et le 14 juillet 2011 à Charbonnier.

Les membres du bureau

ASSOCIATION ADEVAL

Comme nous vous le disions en Juin 2010, nous sommes toujours là.

Lors du vide grenier, en septembre, l'Association a pu répondre aux interrogations que certains se posent. Malgré certaines garanties données par Monsieur le Préfet, rien n'est encore gagné. Nous aurons encore peut-être besoin de vous. Les carriers ne baissent pas les bras dans les communes autour de Charbonnier ; ils posent leur jalon.

Sachez que vous pouvez compter sur nous, comme nous, nous pouvons compter sur vous.

2011 n'étant plus très loin, acceptez pour vous et vos familles, nos vœux sincères.

Pour l'association,
La Présidente,
GEDRZEZAK M.

Bulletin périodique d'informations municipales

Rédaction : Pascal BERTHELOT, Sébastien PAULET, Laurent LASCOVITCH et les présidents d'associations
Conception, assemblage : Nicole LESAIN, Marie-Laure JACQUET, Rachel HENRY, Hélène MESTRE et Gilles ZAJIC

Tirage : Centre-com à Issoire

Mairie de Charbonnier les mines - rue de la liberté - 63340 CHARBONNIER LES MINES

Mail : mairie.charbonnier.63340@wanadoo.fr - Tel : 04.73.54.05.24

ETAT CIVIL 2010

Naissances

24 janvier 2010

Enzo, Bernard, François RONDINEAU

Fils de Loïc RONDINEAU et de Lorriane GANNAT
domiciliés 13 Allée des Marronniers

19 février 2010

Chloé, Crystal LABAUME

Fille de Pascal LABAUME et de Maria TUTIN
domiciliés 5 Bis, Allée des Marronniers

18 avril 2010

Stella, Manon CROIZET

Fille de Sébastien CROIZET et de marina WLOCH
domiciliés 11, rue de la source

18 avril 2010

Eloïse, Florence BOUSQUET

Fille de Guillaume BOUSQUET et de Nelly PEY
domiciliés 7, Avenue Jean Jaurés

29 avril 2010

Rayane DEMENUS

Fils de Jean-Pierre DEMENUS et de Fatia KARA
domiciliés rue de la Source

27 juillet 2010

Maélia Jenna GATTOLIN

Fille de David GATTOLIN et de Virginie GUIDET
domiciliés 4, Rue Pasteur

24 août 2010

Malaurie Evelyne Martine DERVELLE

Fille de Stéphane DERVELLE et de Stéphanie
D'ARRAS domiciliés 12 Place su 1^{er} Mai

29 septembre 2010

Laurelyne TEYSSIER

Fille de Laurent TEYSSIER et d'Eléna COVALCIUC
domiciliés 3, Pace de la Croix de Saule

19 octobre 2010

Mélina Catherine Claudine BABIN

Fille de Mathieu BABIN et de Cindy MOUGENOT
domiciliés 17, Rue de la source

22 octobre 2010

Lucie, Charline TIXIDRE

Fille de Richard TIXIDRE et de Karine
AULAGNIER domiciliés 10, Chemin de la Chaux



Mariages

15 mai 2010

Sylvain VALET et Valérie VINCENT

26 juin 2010

Bruno COSARD et Céline ROUCHY

24 juillet 2010

Alain FARRADECHE et Isabelle TOLONE

18 septembre 2010

Laurent HARFENIST et Sandrine ROCHIAS



Décès

14 janvier 2010

Daniel MESTRE

18 mars 2010

Leszek WASIOLEK

18 mars 2010

Laurent BAUDOIN

28 mars 2010

Lucette VERNIERE

30 avril 2010

Raymond GELIN

21 mai 2010

Antonio MARIANO

22 mai 2010

Viviane DUJARDIN

26 juillet 2010

Jean DUCHER

31 août 2010

Henriette DELAPORTE

15 septembre 2010

Jean VIGOUROUX

04 novembre 2010

Claude JARRIER

04 novembre 2010

Marcelle HUGON